**DÉCLARATION DU SULTANAT D’OMAN AU TITRE DU POINT RELATIF À LA MISE EN PLACE DU FORUM SUR LE WEB, 11 NOVEMBRE 2020**

Nous remercions sincèrement le Bureau régional de l’OMPI pour les pays arabes et la Division de la coordination du Plan d’action pour le développement de l’OMPI d’avoir organisé le webinaire intitulé “Comment tirer parti des nouveaux outils et des nouvelles méthodes pour fournir une assistance technique efficace dans la région arabe”, en septembre 2019. Ce webinaire était l’un des huit webinaires régionaux organisés par l’OMPI dans différentes régions. L’Oman a participé à ce webinaire par l’intermédiaire de ses représentants à Genève et de fonctionnaires d’Oman chargés de la propriété intellectuelle au niveau national. Ce webinaire a permis des discussions fructueuses et utiles entre l’expert, les fonctionnaires de l’OMPI et les participants. Comme mentionné dans le rapport, la région arabe s’est classée deuxième en ce qui concerne le nombre de participants et troisième en ce qui concerne les réponses au questionnaire, résultats qui témoignent de l’intérêt que la région porte à la propriété intellectuelle et de sa volonté de renforcer les capacités humaines dans ce domaine. Selon le rapport, il a fallu faire face à certains défis dans le cadre de ces webinaires, notamment en ce qui concerne la connectivité Internet et le fait que les webinaires ont été organisés sur les heures de travail et pendant des périodes de travail chargées en fin d’année.

L’Oman approuve les recommandations contenues dans le rapport d’évaluation des webinaires. Il estime toutefois que, avec la pandémie de COVID-19, la formation en ligne et le travail à distance sont devenus une réalité quotidienne. Il souligne la nécessité d’organiser plusieurs activités par an pour chaque région, de manière à garantir une formation progressive, par phases, qui mette l’accent sur les objectifs et les résultats plutôt que sur les chiffres. À cet égard, nous voudrions souligner que, au cours de la dernière période, l’Oman, en concertation avec le Bureau régional pour les pays arabes et d’autres départements, a organisé un certain nombre de réunions virtuelles avec le Ministère de l’enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l’innovation, l’Association omanaise pour la propriété intellectuelle et le Département de la propriété intellectuelle. Deux autres ateliers virtuels sur la classification internationale des brevets (CIB) et le système international de dépôt de demandes de brevet (PCT), respectivement, ont également été organisés. Un autre atelier virtuel, sur l’application des droits, se tiendra également la semaine prochaine. Nous saisissons cette occasion pour adresser nos remerciements et exprimer notre gratitude au Bureau régional pour les pays arabes pour sa coopération et sa compréhension durant cette période difficile pour tout le monde.

Nous attendons avec intérêt la poursuite de ces webinaires et de la formation en ligne après la pandémie de COVID-19, comme activité complémentaire de renforcement des capacités, ainsi que le maintien des missions de l’OMPI dans les pays.

Nous vous remercions.